



Amnesty International : gardien de la morale ou incendiaire?



Amnesty International, une organisation non-gouvernementale occidentale pour les droits de l'homme, interpelle actuellement l'Europe pour un changement de cap radical dans la politique d'asile. Avec son appel à une « réforme radicale du système d'asile européen en train de s'effondrer », l'organisation pousse avec insistance les pays européens et demande dans un plan en cinq points une démarche européenne uniforme en ce qui concerne les réfugiés ; ce plan a été publié récemment dans les grands quotidiens allemands.

Mesdames et Messieurs

Amnesty International, une organisation non-gouvernementale occidentale pour les droits de l'homme, interpelle actuellement l'Europe pour un changement de cap radical dans la politique d'asile. Avec son appel à une « réforme radicale du système d'asile européen en train de s'effondrer », l'organisation pousse avec insistance les pays européens et demande dans un plan en cinq points une démarche européenne uniforme en ce qui concerne les réfugiés ; ce plan a été publié récemment dans les grands quotidiens allemands. La problématique des réfugiés aurait pris une envergure inconnue depuis la seconde guerre mondiale et dans les 2 ans à venir on devra y arriver avec au moins 1,38 million de réfugiés.

Chers téléspectateurs, il n'y a aucun doute que la crise des réfugiés prend une envergure dramatique et qu'il y a grand besoin que l'on aide les personnes souffrant de la misère. Mais l'Europe doit-elle être instruite à ce sujet par une organisation qui a malheureusement contribué dans le passé à ce que cette catastrophe des réfugiés se produise ?

Un rappel : Comme déjà en décembre 1990, lorsqu'Amnesty International a publié le mensonge avéré des couveuses et a ainsi soutenu l'horrible première guerre du golfe contre l'Irak, par la suite, au cours des années suivantes, Amnesty a aussi massivement soutenu par ses paroles la déstabilisation de tout le Proche Orient et du Moyen Orient.

Le rapport 2010 d'Amnesty International sur la situation prétendument précaire des droits de l'homme en Libye, fait partie des « justifications morales » pour la guerre en Libye ; et de même les rapports récurrents sur les atrocités du gouvernement syrien de Baschar al-Assad attisent le conflit en Syrie. Dans des appels médiatisés, Amnesty International a averti qu'il y aurait des crimes de guerre et une utilisation de gaz chlorique dans les attaques aériennes syriennes et a ainsi contribué à une escalade de la situation en Syrie. Après coup la plupart de ces nouvelles se sont avérées fausses, ou n'ont jamais pu être prouvées. Dans ces rapports douteux, Amnesty parle généralement de prétendus activistes, dont l'identité reste inconnue. Le professeur Francis Boyle, professeur de droit international et de science politiques à l'université d'Illinois et de Chicago, est un ancien membre du conseil d'administration d'Amnesty-USA et parle clairement. Il met l'opinion publique en garde : Amnesty International et Amnesty-USA sont des instruments impérialistes des USA. Par ailleurs, des collaborateurs des services secrets auraient été dans le passé impliqués dans la direction d'Amnesty International.

Madame Suzanne Nossel était directrice générale d'Amnesty-USA de 2012 à 2013 et était auparavant active dans le gouvernement. Dans un article pour « Foreign Affairs » la première revue mondiale spécialisée pour la politique extérieure, elle a écrit en 2004: « Les intérêts des USA doivent être promus par le biais qui consiste à utiliser d'autres entités pour les réaliser. » Dans cet article, elle demande aux États-Unis d'étendre leur pouvoir sur le monde entier par tous les moyens et toutes les tactiques et d'« utiliser » également l'ONU et d'autres ONG, à côté du pouvoir militaire, pour faire passer en force les intérêts américains. Madame Nossel a fait campagne pour une « intervention » armée dans des pays comme la Libye et la Syrie et elle était en faveur d'une attaque militaire sur l'Iran.

Mesdames et Messieurs, vous pouvez voir quel type d'esprit semble être à la tête d'Amnesty International, qui demande actuellement à l'Europe de payer sans rechigner les pots cassés d'une tragédie dont les véritables causes ne sont pas abordées. Cette organisation, qui semble de prime abord servir des causes nobles, s'avère donc malheureusement être le canal de diffusion des stratégies mondialistes américains qui agissent par instrumentalisation. Regardez à ce sujet notre tout nouveau documentaire « La guerre par instrumentalisation ». L'Europe doit soutenir avec cœur et raison les réfugiées qui souffrent vraiment de la misère, mais jamais sans dévoiler en même temps sans ménagement la cause de ces catastrophes de réfugiés et sans en tirer les conséquences correspondantes. Aidez-nous en cela en diffusant cette émission.

Bonsoir.

de Simon Sasek

Sources:

<http://www.zeit.de/politik/2015-09/amnesty-international-fluechtlinge>

<http://www.welt.de/politik/deutschland/article146176163/Amnesty-praesentiert-Fuenf-Punkte-Plan-fuer-Europa.html>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Refugies - Flux de réfugiés vers l'Europe - www.kla.tv/Refugies

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.